APPEL - ՈՉ - PETITION

Posted on September 17, 2009 by Keghart

Category: Opinions

ՈՉ : VOTCH.- NON
LES INTERETS VITAUX DU PEUPLE ARMENIEN EXIGENT LE REFUS DES PROTOCOLES ENTRE L'ARMENIE ET LA TURQUIE

Le 31 août dernier, les gouvernements de la République d'Arménie et de la République de Turquie, sous l'égide de la Suisse, ont convenu de soumettre à des consultations politiques internes, un « protocole sur l'établissement de relations diplomatiques » et un « protocole sur le développement des relations bilatérales», suivies par leur signature et leur ratification.

Ces protocoles engagent l'avenir de l'ensemble du peuple arménien dont celui de la Diaspora. Cette Diaspora n'étant représentée en tant que telle ni par les instances de la République d'Arménie, ni par celles des Etats dont ses membres sont citoyens, notre devoir nous commande impérieusement de réagir par le biais de cette pétition ouverte à la signature de tous ceux qu'oblige la dignité humaine.

Nous récusons par avance toute tentative qui viserait à interpréter cette réaction comme dirigée contre la République d'Arménie, en précisant qu'elle vise bien au contraire à défendre les intérêts vitaux et les droits fondamentaux du peuple arménien.

ՈՉ : VOTCH.- NON
LES INTERETS VITAUX DU PEUPLE ARMENIEN EXIGENT LE REFUS DES PROTOCOLES ENTRE L'ARMENIE ET LA TURQUIE

Le 31 août dernier, les gouvernements de la République d'Arménie et de la République de Turquie, sous l'égide de la Suisse, ont convenu de soumettre à des consultations politiques internes, un « protocole sur l'établissement de relations diplomatiques » et un « protocole sur le développement des relations bilatérales», suivies par leur signature et leur ratification.

Ces protocoles engagent l'avenir de l'ensemble du peuple arménien dont celui de la Diaspora. Cette Diaspora n'étant représentée en tant que telle ni par les instances de la République d'Arménie, ni par celles des Etats dont ses membres sont citoyens, notre devoir nous commande impérieusement de réagir par le biais de cette pétition ouverte à la signature de tous ceux qu'oblige la dignité humaine.

Nous récusons par avance toute tentative qui viserait à interpréter cette réaction comme dirigée contre la République d'Arménie, en précisant qu'elle vise bien au contraire à défendre les intérêts vitaux et les droits fondamentaux du peuple arménien.

Dans ces conditions, les signataires de cette pétition,

- Rappelant que la conception qu'ils ont de l'Arménie dépasse celle, limitée, de la République d'Arménie et de son territoire,

- Rappelant subséquemment que les autorités de la République d'Arménie ne sont pas habilitées à décider sur toutes les questions qui relèvent de l'ensemble du peuple arménien, notamment celle du Génocide de 1915, de l'héritage duquel la Diaspora reste dépositaire,

- Rappelant que soumettre une expérience aussi singulière que celle du génocide à des tractations et à une appréciation par des commissions ou sous-commissions gouvernementales, subordonnerait la vérité à des enjeux et des rapports de force politiques,

- Réaffirmant le consensus universel issu de l'expérience du Génocide des Juifs, qui condamne les entreprises négationnistes, et qui stipule que ne peuvent légitimement étudier un génocide que ceux qui l'ont préalablement reconnu,

- Considérant donc que, par la signature de ces protocoles, l'Arménie marginalise la Diaspora et contribue objectivement à la stratégie de l'Etat turc de diviser le peuple arménien et de criminaliser cette Diaspora en tant que porteuse de la mémoire du Génocide,

- Considérant que cette signature est imposée par ceux qui souhaiteraient que l'Etat arménien se construise en désavouant une partie du peuple arménien,

1. Récusent en conséquence ces protocoles comme autant de tentatives de l'Etat turc d'imposer à la République d'Arménie économiquement vulnérable la vision dévoyée et négationniste de l'Histoire dont il est issu et qui lui est consubstantielle,

2. Appellent la Diaspora à réaffirmer et à fortifier son identité de dépositaire de la mémoire du Génocide des Arméniens dans le cadre d'un projet de développement autonome en dialogue critique avec les autorités de la République d'Arménie,

3. Appellent l'ensemble de ceux qu'oblige la dignité humaine à exprimer leur refus de ces accords qui mettent en danger l'intégrité du peuple arménien.

ՈՉ - Petition

Endorse the Petition By Clicking This Sentence

THE VITAL INTERESTS OF THE ARMENIAN PEOPLE REQUIRE
THE REJECTION OF THE PROTOCOLS BETWEEN ARMENIA AND TURKEY

On August 31, the governments of the Republic of Armenia and the Republic of Turkey, under the auspices of Switzerland, agreed to submit for internal political consultations a "protocol on the establishment of diplomatic relations" and a "protocol on the development of bilateral relations," followed by their signature and ratification.

These protocols affect the future of the Armenian people as a whole, including that of the Diaspora. This Diaspora not being represented as such, neither by the representatives of the Republic of Armenia nor by those of the States of which its members are citizens, our duty commands us imperatively to react by means of this petition, which is open to the signatures of all who uphold human dignity.

We take exception in advance to any initiative that would attempt to interpret this reaction as one directed against the Republic of Armenia, specifying that, quite to the contrary, it seeks to defend the vital interests and fundamental rights of the Armenian people.

Under these conditions, the signers of this petition,

- Recalling that the conception they have of Armenia exceeds that which is limited to the Republic of Armenia and its territory,

- Subsequently recalling that the authorities of the Republic of Armenia are not authorized to decide all questions that concern the entire Armenian people, notably that of the Genocide of 1915, of which heritage the Diaspora remains a depository,

- Recalling that to submit such a unique experience as genocide to negotiations and a judgment by governmental commissions or sub-commissions would subordinate the truth to political maneuvers and power relations,

- Reaffirming the universal consensus that has arisen from the experience of the Genocide of the Jews, a consensus that condemns denialist undertakings and stipulates that a genocide cannot be legitimately studied except by those who have already recognized it,

- Considering therefore that, by the signing of these protocols, Armenia marginalizes the Diaspora, and enters into the strategy of the Turkish State to divide the Armenian people and to stigmatize and delegitimize the Diaspora for advocating the consciousness of the Genocide,

- Considering that this signing was imposed by those who would like to see the Armenian State build itself up by disowning a part of the Armenian people,

1. Consequently reject these protocols as an effort of the Turkish State to impose on the economically vulnerable Republic of Armenia its distorted vision of history from which the Republic of Turkey was formed and which is consubstantial with it,

2. Call upon the Diaspora to reaffirm and strengthen its identity as holder of the memory of the Genocide of the Armenians by means of a project developed independently in critical dialogue with the authorities of the Republic of Armenia,

3. Call upon all those who uphold human dignity to express their rejection of these agreements which endanger the integrity of the Armenian people.